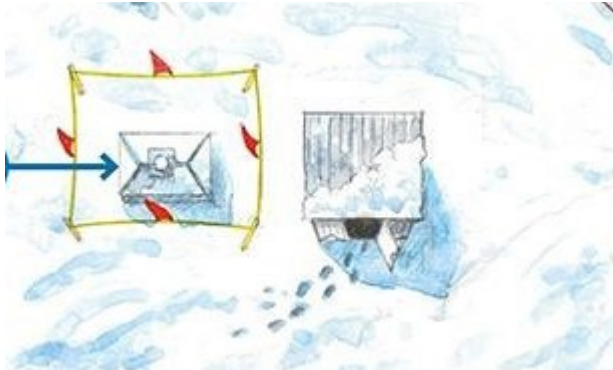


	Procédure opératoire normalisée Déneigement sur un toit plat	N° PON : PON-SST-PC-007 N° de version : 01
Programme de référence: Protection Contre les Chutes		Départements et services: - SGIAI

Risques potentiels :	Chute de plus de 3 mètres, chute d'objets, chute de même niveau, ensevelissement
Équipement de protection individuel (ÉPI)	Obligatoire selon la situation: Un harnais de classe A avec liaison antichute (un cordon d'assujettissement muni d'un absorbeur d'énergie ou un enrouleur dérouleur) Un  casque de sécurité si possibilité de chute d'objet
Équipement et matériel minimalement requis :	Pelle traîneau, vêtements d'hiver selon les conditions (tuque, mitaines, crampons), ligne d'avertissement avec potelets, fanions, garde-corps au point de déversement sur le toit, barrière de sécurité avec rubans de sécurité
Formation requise :	- Échelle et escabeau et si requis, harnais de sécurité et équipements de protection contre les chutes
Ressources complémentaires:	- Programme de protection contre les chutes - Vidéo de la CNESST - Site web de la CNESST : Déneiger un toit

1. Description de la procédure

 La procédure de sécurité en vigueur à l'UQTR doit obligatoirement être respectée par toute personne au moment de l'intervention	
Attention : Lors des différentes étapes, il est important de conserver une distance de 2 m du bord de la toiture. Si la distance ne peut pas être respectée et qu'il n'y a pas de garde-corps, il est obligatoire de porter le harnais avec liaison antichute relié à un système d'ancrage	
Préparation 1.1. S'équiper de l'équipement d'hiver, des équipements de protection individuelle ainsi que le matériel et les outils nécessaires pour effectuer la tâche. 1.2. Lire et comprendre la P.O.N sur le déneigement sur un toit plat Repérage 2.1. Faire un repérage préalable de la zone de déneigement afin d'identifier tous les éléments recouverts de neige qui pourrait causer un risque de chute de plain-pied ou en hauteur par exemple : ouverture sur le toit. Identifier ceux-ci à l'aide d'un fanion ou d'une ligne d'avertissement (image 1)	 Image 1

Procédure opératoire normalisée

Déneigement sur un toit plat

3. Aménagement de la zone de travail

- 3.1. Procéder à l'aménagement de la zone de travail qui sera déneigée sur la toiture en :
 - 3.1.1. Délimitant une zone tampon à l'aide d'un bâton de 2 m (6,56 pi) tout autour du toit avec une ligne d'avertissement, zone qui ne sera pas déneigée (Image 2, point 4)
 - 3.1.2. Installant une zone de déversement en forme de U d'environ 2,5 m (8,2 pi) protégée par un garde-corps, en bordure du toit. (Image 2, point 7)
 - 3.1.3. Identifiant la zone de déversement de la neige au sol et en interdisant l'accès avec des barrières de sécurité. (Image 3)

4. Exécution des travaux

- 4.1. Déneiger le toit à l'aide de pelle-traineau et déverser la neige dans la zone de déversement prévue à cet effet (Image 4)

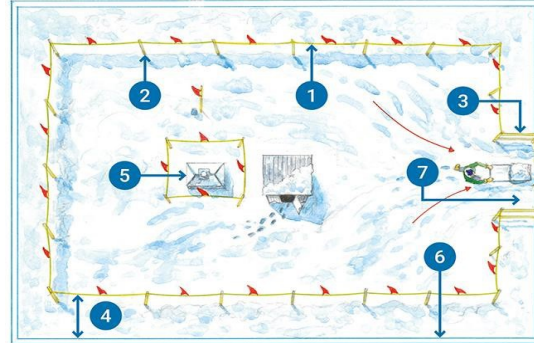


Image 2



Image 3



Image 4

 Université du Québec à Trois-Rivières	Procédure opératoire normalisée Déneigement sur un toit plat	N° PON : PON-SST-PC-007 N° de version : 01
Programme de référence: Protection Contre les Chutes		Départements et services: - SGIAI

5. Plan de Sauvetage

5. Lors d'une tâche sur un toit et qu'une des situations suivantes survient : travailleur blessé, travailleur inconscient, travailleur suspendu au harnais suite à une chute en hauteur. Une procédure de sauvetage doit être immédiatement déclenchée :

- 1.1. Procéder à une analyse de la situation afin d'éviter d'autres blessures et contrôler les risques au besoin;
- 1.2. Sécuriser les lieux;
- 1.3. Prendre contact avec le travailleur s'il est conscient;
- 1.4. Contacter immédiatement le 911;
- 1.5. Si vous Utilisez l'application « Alerte UQTR » cliquer sur « Besoin d'Assistance »;
- 1.6. Demeurez sur les lieux jusqu'à l'arrivée des secours

Attention : Vous devez toujours avoir en votre possession un cellulaire lorsque vous devez effectuer une tâche sur un toit.

2. Historique des changements et approbations

Création par	Alex Bédard	Date	2024 /08 /10 AAAA/MM/JJ
Date du changement	Description du changement	Personnes impliquées	
2026 / 03 / 17 AAAA/MM/JJ	Ajout du point 5	Préparé par :	Lisette Arel
		Validé par :	
		Approuvé par :	
/ / AAAA/MM/JJ		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	
/ / AAAA/MM/JJ		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	
/ / AAAA/MM/JJ		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	